



Orange triple le débit de son réseau 3G+ en passant à la norme HSPA+ 42 Mégabits/s

- Déjà leader de la couverture mobile en France¹, Orange triple la vitesse de son réseau 3G+ en passant de la norme HSDPA 14,4 Mégabits/s à la norme HSPA+ à 42 Mégabits/s grâce à l'introduction des fonctionnalités Duall Carrier et 64 QAM
- Depuis le 24 novembre 2011, plus de 50 % de la population est couverte par la nouvelle norme, dont 9 des 12 agglomérations les plus peuplées de France
- Orange intègre la norme HSPA+ 42 Mégabits/s dans sa gamme de forfait Business Everywhere pour répondre aux enjeux des professionnels

un puissant réseau mobile au service des professionnels

Orange annonce dès aujourd'hui la couverture de plus de 50 % de la population française par la norme HSPA+ à 42 Mégabits/s, dont dans 9 des 12 agglomérations les plus peuplées de France (Ile de France, Grenoble, Lens, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Nice et Toulon). Le déploiement se poursuivra avec un objectif de 60 % de couverture dès mi-2012 incluant Bordeaux, Toulouse et Strasbourg ainsi qu'une extension à l'ensemble du territoire national d'ici le début de l'année 2013.

L'augmentation des performances du réseau mobile d'Orange, en fluidifiant les échanges, permet aux professionnels de travailler à distance aussi efficacement et confortablement qu'au bureau ou avec un confort équivalent au Wi-Fi. Ainsi, en débit maximal, un fichier de 10 Mo sera téléchargé en environ 3 secondes grâce à la norme HSPA+ 42 Mégabits/s alors qu'il fallait par exemple environ 8 secondes pour télécharger le même fichier en HSDPA 14,4 Mégabits/s. En 3G à 384 kbits/s, il faut dans les mêmes conditions près de 4 mn.

Orange, de nouveau meilleur réseau mobile selon l'Arcep

Le rapport officiel de l'ARCEP sur « la qualité des services de voix et de données des réseaux mobile (2G et 3G) en France métropolitaine » du 4 novembre 2011 confirme qu'Orange offre le meilleur réseau mobile. En effet, ce rapport révèle qu'Orange est numéro 1 pour les débits, numéro 1 sur la qualité de la voix du service mobile, et enfin 1^{er} ou 1^{er} ex-aequo sur le plus grand nombre de critères (1^{er} ou 1^{er} ex-aequo sur 57 des 61 critères).

forfaits et terminaux : Orange Business Services accorde son offre de services à la nouvelle norme HSPA+

Pour répondre à l'augmentation du débit de son réseau 3G+, Orange Business Services engage deux évolutions notables au sein de son portefeuille d'offres :

une gamme de forfaits autorisant les meilleurs débits de connexion

Simple et complète, la gamme de forfaits **Business Everywhere** déjà adoptée par plusieurs centaines de milliers d'utilisateurs, devient compatible avec la nouvelle norme HSPA+ 42 Mégabits/s et permet ainsi aux professionnels nomades de bénéficier des meilleurs débits disponibles pour travailler à distance.

- Le forfait **Business Everywhere Premier** permet désormais d'accéder à un débit de 42 Mégabits/s en descendant et 5,8 Mégabits/s en montant afin de répondre notamment à des usages plus intensifs. Ce forfait premium inclut les connexions 3G+ et Wi-fi en illimité, 30 Mo de trafic Europe ainsi qu'une assistance dédiée et le SAV Orange Premier. En choisissant **Business Everywhere Premier**, les professionnels bénéficient des meilleurs débits de connexion en illimité, sans modification tarifaire (60€ HT).

¹ En termes de population couverte en France métropolitaine en 3G/3G+ et EDGE selon données opérateur calculées par ordinateur ^ octobre 2011



- Pour les autres forfaits de la gamme Business Everywhere les professionnels peuvent souscrire depuis le 24 novembre à l'option **Débit Max**. Pour 4€ HT par mois, les abonnés Business Everywhere Libre Accès, Basic, Ajustable et Illimité passe d'un débit standard de 14,4 Mégabits/s en descendant au débit HSPA+ de 42 Mégabits/s et de 2 Mégabits/s montant à 5.8 Mégabits/s

un nouveau terminal compatible HSPA+ 42 Mégabits/s Dual Carrier et 64 QAM

Orange Business Services propose également aux professionnels la nouvelle clé Huawei E372, compatible 42 Mégabits/s Dual Carrier, disponible prochainement.

Les conditions de l'enquête ARCEP démontrent que le réseau mobile d'Orange fournit une expérience utilisateur en mobilité comparable à celle sur réseau ADSL pour les services de données. Le réseau permet des débits descendants médians de 4.8 Mégabits/s et des débits supérieurs à 7 Mégabits/s pour 10 % des fichiers reçus. Pour 50 % des fichiers envoyés le débit moyen de transfert des fichiers est lui de près de 2 Mégabits/s. Ce rapport révèle également que le téléchargement d'un fichier en mobilité depuis un ordinateur est 2 à 5 fois plus rapide sur le réseau Orange que chez un autre opérateur dans 90 % des cas.

L'apport du très haut débit aux professionnels est au cœur des priorités stratégiques du groupe France Télécom Orange, présentées au sein du plan « Conquêtes 2015 ».

Pour plus d'informations sur la gamme **Business Everywhere**, connectez-vous sur : <http://www.orange-business.com/fr/entreprise/mobilite/echanger/business-everywhere/>

A propos d'Orange

France Télécom-Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec 170 000 salariés au 30 septembre 2011, dont 102 000 en France, et un chiffre d'affaires de 33,8 milliards d'euros sur les neuf premiers mois de 2011. Présent dans 35 pays, le Groupe servait 221 millions de clients au 30 septembre 2011, dont 145 millions de clients Orange, la marque unique du Groupe pour l'internet, la télévision et le mobile dans la majorité des pays où le Groupe est présent. Au 30 septembre 2011, le Groupe comptait 162 millions de clients du mobile et 14 millions de clients ADSL et fibre dans le monde. Orange est l'un des principaux opérateurs européens du mobile et de l'accès internet ADSL et l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales, sous la marque Orange Business Services.

Avec son projet d'entreprise « conquêtes 2015 », Orange s'adresse simultanément à ses salariés, à ses clients, à ses actionnaires et plus largement à la société dans laquelle l'entreprise évolue en s'engageant concrètement sur des plans d'actions. Ceux-ci concernent les salariés du Groupe grâce à une nouvelle vision des Ressources Humaines ; les réseaux, avec le déploiement des infrastructures du futur sur lesquelles le Groupe bâtira sa croissance ; les clients, avec l'ambition de leur offrir la meilleure expérience parmi les opérateurs grâce, notamment, à l'amélioration de la qualité de service ; et l'accélération du développement international.

France Télécom (NYSE:FTE) est cotée sur Euronext Paris (compartiment A) et sur le New York Stock Exchange.

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com, www.orange-innovation.tv

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques déposées appartenant à Orange Brand Services Limited, Orange France ou France Télécom.

A propos d'Orange Business Services

Orange Business Services, entité de France Télécom-Orange dédiée aux services de communication pour les entreprises dans le monde (B2B), est un leader mondial en matière d'intégration de solutions de communication pour les sociétés multinationales. Avec un réseau sans couture le plus étendu au monde pour la voix et les données, Orange Business Services est présent dans 220 pays et territoires, avec une assistance locale dans 166 pays. Offrant une gamme complète de services incluant le cloud computing, l'entreprise mobile, la relation client, le M2M, la sécurité, les communications unifiées, la visioconférence et le haut débit, Orange Business Services fait bénéficier à ses clients de la meilleure expertise en la matière au niveau mondial. 1,4 millions d'utilisateurs et des milliers d'entreprises s'appuient sur la plateforme internationale d'Orange Business Services pour communiquer et mener à bien leurs activités. Orange Business Services a remporté quatre fois le titre de meilleur opérateur mondial aux World Communication Awards. Pour en savoir plus : www.orange-business.com www.orange-business.tv www.blogs.orangebusiness.com

Orange et tous noms de produits ou de services Orange mentionnés dans le présent document sont des marques déposées d'Orange Brand Services Limited, d'Orange France ou de France Telecom.

Pour plus d'informations : www.orange.com, www.francetelecom.com, www.orange-business.com

Contacts presse :

Hélène Dos Santos - 01 44 37 65 56 – helene.dossantos@orange.com

Floriane Geroudet - 01 56 03 14 79 - fgeroudet@i-e.fr